

1. EDITORIAL



L'EEP « Centre de la Ferme » accueille 67 mineurs âgés de 8 à 18 ans dont le développement affectif, social, scolaire et professionnel est compromis. L'accueil se fait :

- en « **internat** », dans le cadre d'un hébergement disposant de 42 places pour garçons (dont 2 places pour les accueils d'urgence),
- au service « **APAJ** », l'Accueil de Jour disposant de 25 places mixtes.

Ces enfants et adolescents sont confiés :

- par la Collectivité Européenne d'Alsace,
- par les magistrats pour enfants.

L'accueil et la prise en charge de l'enfant et de sa famille à l'APAJ reposent sur quelques principes fondamentaux :

- le respect de la personne et de son environnement,
- la primauté de la parole,
- le parcours du jeune et la continuité de l'accompagnement,
- le soutien à la parentalité.

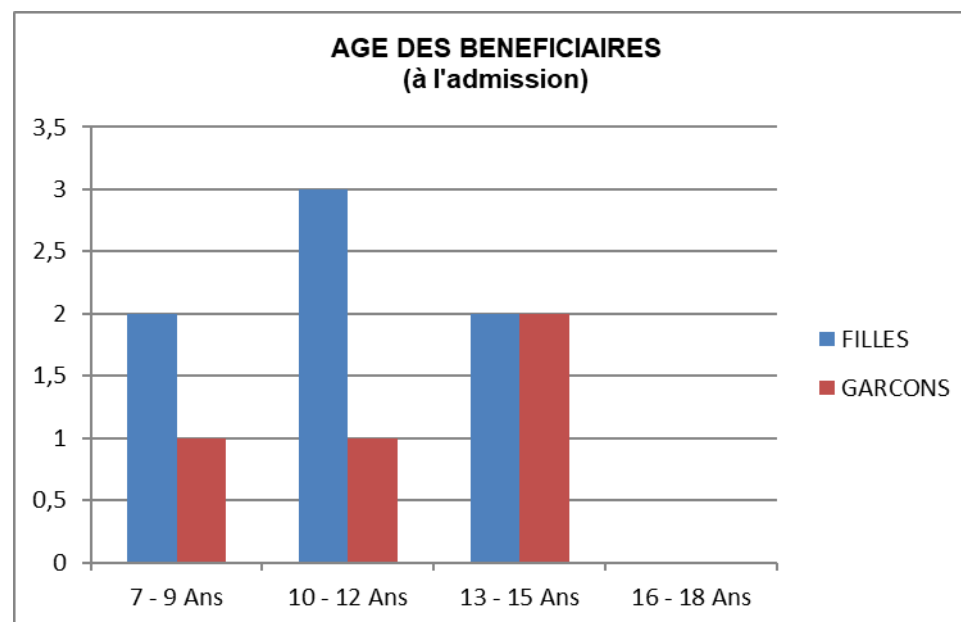
2. MISSIONS / PRESTATIONS DELIVREES

L'ACTIVITE

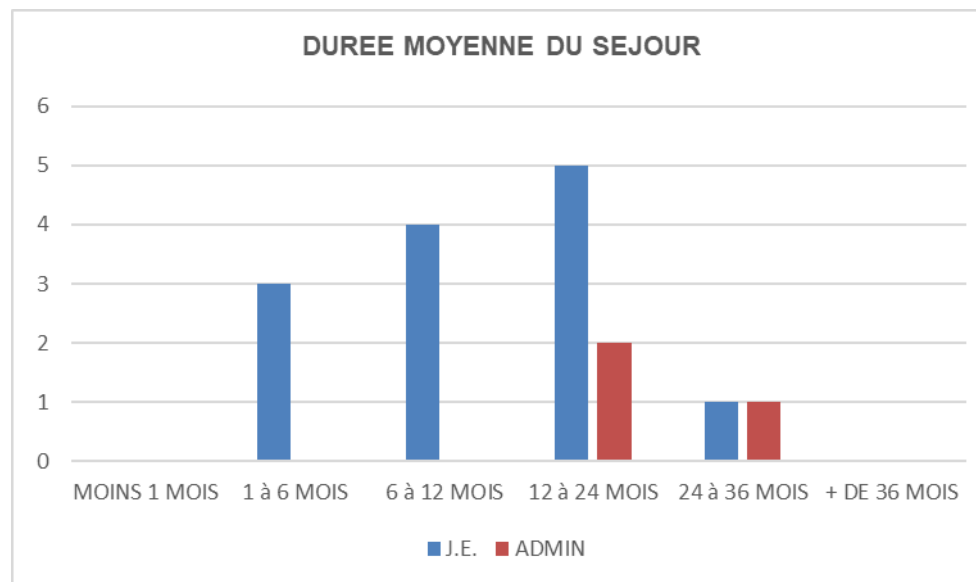
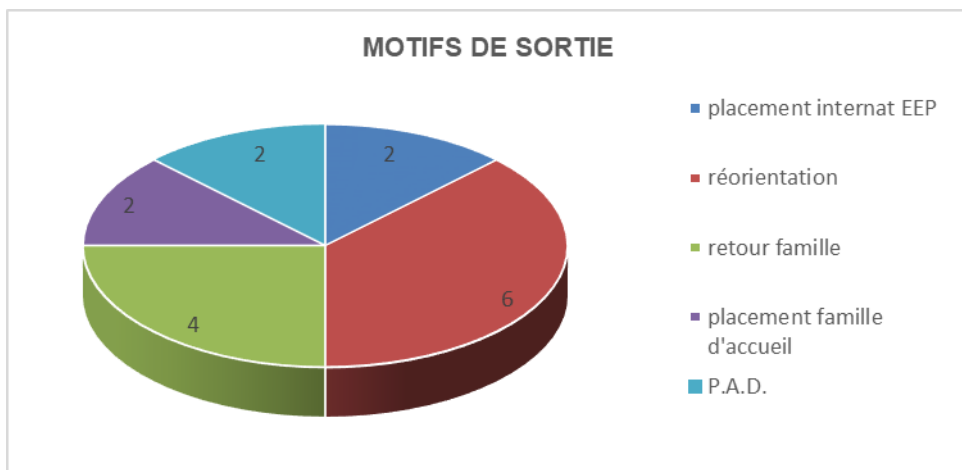
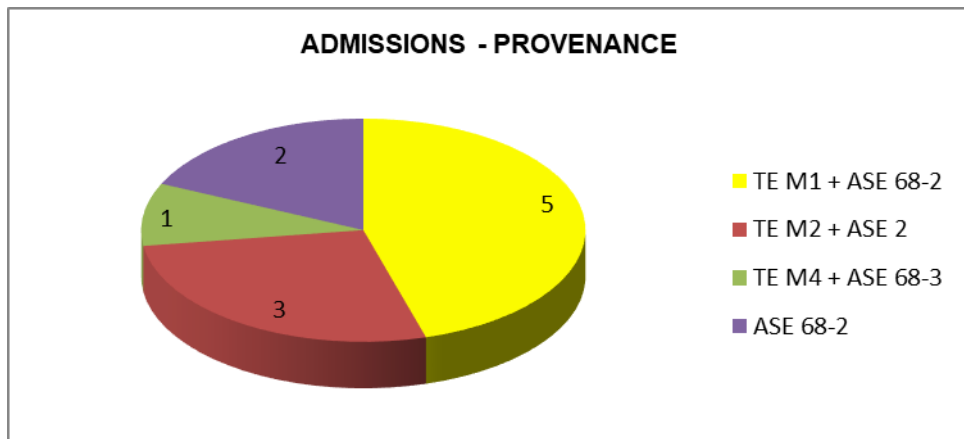
	2020	2021	2022
AGREMENT*	67	25	25
JOURNEES PREVISIONNELLES	19301	5729	5729
JOURNEES REALISEES	18511	8363	7691
ECARTS	-790	2634	1962
EFFECTIF AU 31 DEC	52	23	18
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	95,91%	145,00%	134,00%
NBR DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	71	42	34

Depuis 2021, il y a eu une dissociation des journées comptées entre l'APAJ et l'internat, ce qui explique un différentiel au niveau de l'agrément. L'APAJ doit accueillir 25 jeunes et l'internat 42 jeunes (cf rapport d'activité internat).

AGE MOYEN DES USAGERS



MOUVEMENTS (ADMISSIONS, SORTIES)



➤ Le service APAJ (Accompagnement Parental et Accueil de Jour)

L'APAJ bénéficie d'une capacité d'accueil de 25 jeunes. Au-delà de l'accompagnement personnalisé des enfants, le service d'Accueil de Jour effectue un soutien à la parentalité.

Trois supports d'intervention sont privilégiés :

- un accompagnement parental par des visites à domicile et des rendez-vous au service,
- un suivi individualisé constitué d'entretiens réguliers entre les référents et les mineurs et des prises en charge collectives,
- un éducateur scolaire propose un soutien personnalisé et différencié aux regards des besoins individuels.

Le service d'Accompagnement à la Parentalité et d'Accueil de Jour (APAJ) propose un cadre stimulant à et pour l'enfant, tout en favorisant le « vivre ensemble ». Il accompagne également les parents pour leur apporter un soutien éducatif renforcé. L'APAJ a pour objectif de renouer et de renforcer des liens intrafamiliaux fragilisés.

L'accompagnement parental se réalise en intervenant au domicile de façon quotidienne. Par ailleurs, l'éducateur référent peut éventuellement intervenir plus fréquemment si la situation le nécessite.

Il est aussi possible que les parents aient besoin d'un étayage plus important et que l'éducateur les accompagne aux rendez-vous médicaux ou scolaires.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

a. Vie du service

Nous privilégions des temps parents/enfants afin de travailler le lien, en organisant différents ateliers.

Afin de soutenir le lien social et de partage des compétences parentales, nous avons organisé des repas avec les familles.

Pour aborder les problématiques récurrentes rencontrées par les jeunes, l'organisation de cafés-parents animés par des partenaires tels que le CAP et le Planning Familial a été proposée tout au long de l'année.

Lors des vacances scolaires, nous privilégions une sortie à la journée avec tous les jeunes et travailleurs sociaux afin de faire émerger une cohésion de groupe et de favoriser l'ouverture vers l'extérieur.

Chaque mercredi, nous proposons des activités sportives et culturelles afin d'éveiller la curiosité et la créativité de chacun.

b. Travail avec les familles

Tout au long de l'année, les jeunes participent à des moments conviviaux ou des activités sources de plaisir, de partage et d'expérimentation. Sorties, activités culturelles et sportives, fêtes, visites de musées... vont les inciter à explorer leur environnement, prendre confiance en eux et interagir avec les autres.



c. Focale sur l'action du service dans le domaine de l'inclusion

Au regard de l'augmentation du nombre de jeunes ayant une double vulnérabilité, nous sommes amenés à travailler en collaboration avec les établissements de soins tels que le CPEA et l'UPA.

Les familles sont accompagnées dans la constitution des dossiers MDPH. Un travail étroit avec le milieu scolaire, et essentiellement les AESH, est mis en place.

d. Focale sur l'action du service dans le domaine du partenariat / transversalité

Nous avons mis l'accent cette année sur des actions de prévention. L'ensemble des jeunes a bénéficié de l'intervention du Planning Familial concernant le passage de l'enfant à l'adolescence. L'association « Le Cap » est intervenue pour sensibiliser notre public à toutes les formes d'addictions possibles (cannabis, alcool, jeux vidéo).

Un partenariat a été noué avec l'association « Marguerite SINCLAIR » afin que nous ayons un accompagnement dans l'approche des personnes ayant un handicap, de façon à les épauler plus efficacement.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

4.1 La vie institutionnelle

Afin d'améliorer les prises en charge des jeunes, l'analyse des situations et l'accompagnement des familles, des formations ont été proposées à l'ensemble des travailleurs sociaux, en collaboration avec la PRAXIS et Erès.

Les formations dispensées par la PRAXIS ont permis d'une part la découverte puis l'approfondissement de la systémie et d'autre part l'appropriation des outils.

La formation dispensée par Erès a permis à l'équipe éducative de construire une identité commune avec « La Clinique de la Place » et de construire des outils éducatifs à l'adresse des parents et de leur(s) enfant(s).

Cet ensemble de formations permet aux travailleurs sociaux d'avoir une assise professionnelle et d'apporter une réflexion clinique permettant aux parents d'évoluer dans leur posture et selon leurs capacités.

4.2 Les familles

Nous avons mené un travail de réflexion afin d'inclure les parents dans la vie institutionnelle par le biais de cafés-parents et de repas participatifs.

4.3 Le projet personnalisé

Depuis une année, l'ensemble de l'équipe a travaillé afin que les familles reprennent une place dans l'accompagnement proposé et s'investissent dans leurs rôles et leurs fonctions parentales.

Les formations systémiques ont permis d'acquérir les connaissances permettant d'aborder le fonctionnement de la famille comme un système par le biais du génogramme.

Les projets personnalisés sont élaborés avec les familles, soutenus par divers outils telles que les cartes des compétences et des besoins.

Cette démarche de construction d'outils est en cours d'évolution dans une préoccupation d'amélioration constante.

4.3 La sécurité

La conformité du système de sécurité incendie est régulièrement vérifiée.

L'agent d'entretien a effectué une habilitation électrique.

Une formation Sécurité Incendie a été effectuée par une partie du personnel ainsi que la formation SST.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2022

CDI

Evolution personnel présent au 31/12 sur 2 ans (en équivalent temps plein)

2021	2022
10,23	9,74

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)							
	TOTAL	Encadrement*	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	9,00	1,00		7,00	0,50		0,50
CDD remplacement	0,74		0,25				0,49

L'apprentie Educatrice Spécialisée a obtenu son diplôme et a été embauchée afin d'étoffer l'équipe.

6. CONCLUSION

Nous travaillons toujours dans la perspective de replacer la personne accompagnée au centre de son projet. Ces modalités d'accompagnement se traduisent par une accentuation du travail à la parentalité en amenant les parents à réinvestir pleinement leurs responsabilités parentales.

Afin de répondre aux missions et aux besoins de l'APAJ, les emplois du temps et l'organisation du service ont été réaménagés.

Par ailleurs, les locaux ont été réorganisés afin que, d'une part, les jeunes accueillis puissent s'approprier les lieux et, d'autre part, que l'équipe des travailleurs sociaux puisse disposer d'espaces permettant le travail de réflexion et d'élaboration en toute quiétude.